



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

**AVIS PUBLIC**  
**Entrée en vigueur du règlement édictant le Code d'éthique  
et de déontologie des élus es municipaux**

PRENEZ AVIS que lors de la séance ordinaire le 14 février 2022 le conseil municipal a adopté le règlement 2022-536 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus es municipaux.

Le règlement peut être consulté, sur demande, à l'hôtel de ville, située au 59, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à L'Ascension, ce 8 mars 2022

  
\_\_\_\_\_  
Léonne Bergeron  
Directrice générale par intérim